

COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A.)

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de Ville – 9 Place Carami – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.12.

Email : dcp@brignoles.fr

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale. Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre : Fourniture de pièces détachées pour les véhicules du parc municipal en 2 lots sur 3 ans

Type d'accord-cadre : Fournitures.

Caractéristiques de l'accord-cadre :

L'accord-cadre concerne l'achat de pièces détachées destinées aux véhicules du parc municipal, qu'il s'agisse des véhicules légers ou des véhicules lourds tels que les camionnettes et poids lourds.

Il est décomposé en 2 lots :

Lot n°1 : Pièces détachées pour les véhicules légers.

Lot n°2 : Pièces détachées pour les véhicules lourds.

Il s'agit d'un accord-cadre de fournitures à bons de commande multi attributaires, sans montant minimum et avec un montant maximum, passé pour un an, reconductible 2 fois par voie expresse pour la même période. La durée globale maximale du marché est de 36 mois.

L'accord-cadre à bons de commande sera conclu suivant les dispositions prévues aux articles R.2162.4 R.2162.5 - R2162.6 - R2162.13 - R 2162.14 du Code de la Commande Publique.

Les 2 lots de l'accord cadre seront attribués à deux titulaires maximum par lot, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures et d'offres.

L'attribution des bons de commande s'effectuera sans négociation ni remise concurrence des titulaires mais selon la règle du « tour de rôle » (voir détail dans les documents de la consultation).

Le montant maximum annuel de commandes est fixé de la manière suivante :

Lot n° 1 : « Pièces détachées pour les véhicules légers » pour un montant maximum annuel de commandes fixé à 20 000 € HT par an soit 60 000 € HT sur 3 ans

Lot n° 2: "Pièces détachées pour les véhicules lourds" pour un montant maximum annuel de commandes fixé à 8 000 € HT soit 24 000 € HT sur 3 ans.

Le montant total pour l'ensemble des 2 lots est donc fixé à 84 000 € HT sur 3 ans.

Mode de passation : La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée et en vertu des articles L 2123-1 ; L 2124-3 ; R. 2123-1 à R. 2123-7 et R2162-1 à R2162-6 du code de la commande publique.

Classification C.P.V.: 34300000-0 (Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules).

Code NUTS : FRL05

Variantes : non autorisées.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Marché peut être conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés conjoints ou solidaires.

Date et heure limites de réception des offres : Le 23/04/2025 à 12h00

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Possibilité de procédure DUME S

« Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation DUME S et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue).

Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Les justifications à produire sont celles prévues aux articles L 2141-1 à L 2142-1 et R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du Code de la commande publique. Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1 joint)
- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2 joint).
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclarations sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article R.2143-3 du Code de la commande publique (Voir document joint)
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).
- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

N.B : Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants pour les 2 lots : - Prix des fournitures : 60% Qualité des fournitures au regard du mémoire technique : 40 %

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marchesl-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif et techniques :

Pour tout renseignement technique ou administratif complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : www.marches-securises.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine - BP 40510- 83041 Toulon Cedex 9 – Tél : 04 94 42 79 30 – Fax : 04 94 42 79 89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature de l'accord-cadre) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature de l'accord-cadre contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 26/03/2025